

Procès-verbal de l'assemblée annuelle

District 1 de l'ACBL

Le 12 août 2017

Étaient présents:

| | | |
|--------------------|-----------------------------------|-------------------------------|
| Leo Weniger | Directeur du district | leowen@eastlink.ca |
| George Retek | Directeur honoraire | gbridgeretek@gmail.com |
| Jean La Traverse | Président du district | jlatraverse@videotron.ca |
| Hugues Boisvert | Trésorier du district | hugues.boisvert@hec.ca |
| Richard Kenny | Unité 230 | rakenny53@gmail.com |
| Heather Peckett | Secrétaire | bridgecat@rogers.com |
| Louise Mascolo | Coordonnatrice Finales nationales | louise.mascolo@sympatico.ca |
| France Roy Dion | Unité 152 | France.roydion@videotron.ca |
| Christine Bourbeau | Unité 151 | christine1.bourbeau@gmail.com |
| Rob Williams | Unité 194 | rob.williams@ns.sympatico.ca |
| Yves Chartrand | Unité 194 | bonvoyageboating@mac.com |
| Tim Edwards-Davies | Unité 192 | time-d@rogers.com |

1. Début de session

Le président du district a souhaité la bienvenue à tous. J. La Traverse a remercié les membres de l'unité 151 qui avaient préparé le goûter pour les participants.

2. Procès-verbal

Le procès-verbal de 2016 a été révisé. R. Williams propose que le procès-verbal soit approuvé. Richard Kenny appuie la proposition. L'assemblée l'approuve.

3. Information supplémentaire provenant du procès-verbal

a) Sommes d'argent dûes pour les Nationaux 2020

Toutes les sommes dûes ont été payées.

b) Horaire des championnats canadiens et des régionaux de la CBF

J. La Traverse a communiqué avec le président de la CBF. Suite à ces conversations, la CBF a promis de tenir le championnat canadien à une date qui n'affectera pas les tournois régionaux au Canada.

Les championnats canadiens se tiendront à Montréal en 2018. L'horaire tentatif pour les prochaines années est le suivant : Vancouver en 2019, Toronto en 2020 et Montréal en 2021.

4. Rapport financier

J. La Traverse a présenté un relevé des dépenses et reçus pour l'année 2016 ainsi que l'état de compte au 31 décembre 2016. J. La Traverse a souligné que le district ne gagne aucun revenu. À l'occasion, il impose des dûs à chaque unité afin de défrayer certains coûts associés aux dépenses reliées à l'assemblée annuelle. L'an dernier, le

district a déboursé 1400\$ afin de permettre à C Murray d'acquérir de l'expérience en tant que directeur au CANAM. Pour la première fois, le relevé inclura les revenus et les dépenses associés aux finales du district.

Une balance de 9296\$ est en banque dans le fonds Grass Roots. En 2016, deux paiements avaient été reçus de l'ACBL. En 2017, aucune somme n'a été reçue jusqu'à date. La somme de 39 533\$ a été recueillie pour les nationaux de 2020. Ce montant n'atteint pas encore l'objectif fixé de 75 000\$. Le district envisage la possibilité d'organiser des parties spéciales afin d'ajouter des fonds additionnels

Après plusieurs heures de recherche, le président n'a pas été en mesure de trouver une différence de 200\$ entre les actifs et passifs au bilan financier. R. Williams a proposé que les bénéfices "non-répartis" soient abaissés de 200\$ pour équilibrer les relevés. L. Mascolo appuie la proposition. L'assemblée l'approuve.

5. Fonds Grass Roots

Lorsque l'ACBL avait introduit les parties Grass Roots en 2013, il était difficile de prédire les revenus annuels que cette activité rapporterait. Depuis 2015, le district a utilisé une partie de ces fonds en déboursant 800\$ aux équipes gagnantes des finales du district dans les catégories B et C. De même, chaque membre de la paire gagnante des finales nationales dans les catégories B et C recevraient 200\$ à moins que les participants soient déjà subventionnés par l'ACBL. Étant donné la signification du terme "Grass Roots", le district devrait supporter les joueurs des catégories B et C. L. Mascolo propose que cette politique continue. R. Williams appuie la proposition. L'assemblée l'approuve.

Aucun des fonds de l'activité Grass Roots reçus en 2013 et 2014 n'ont été déboursés. G. Retek propose qu'un montant de 4000\$ soit transféré au trésorier du district pour couvrir les frais opérationnels. Yves Chartrand appuie la proposition. L'assemblée l'approuve.

6. Rapport du directeur

L. Weniger a annoncé que son rapport de juillet sera bientôt disponible sur le site web du district, une fois la traduction complétée. Il a aussi félicité l'unité 152 qui avait organisé le tournoi régional cette année.

Voici certains faits saillants inclus dans ce rapport :

-Le nouveau PDG envisage sérieusement de changer la politique des dûs recueillis en exigeant que les sommes perçues en \$ canadiens soient versées en \$ canadiens et non en \$ américains, comme c'est le cas présentement.

-nouvelle politique d'harcèlement en milieu de travail

-code de discipline révisé

-à partir du 1er janvier 2018, la carte "STOP" sera éliminée

-nouvelle partie utilisant des mains préparées pour les joueurs ayant moins de 20 points de maître

-Peter Nagy sera intronisé au temple de la renommée de l'ACBL.

-Les cartes de convention seront révisées.

-Les membres faisant partie du conseil des gouverneurs sont Sandra MacPherson, Peter Clark et Ron Carrière.

-Pour la première fois, les quatre équipes qui nous représentaient en finales de district se sont qualifiées pour les séries éliminatoires.

7. Nouveautés

a) Site web du district

Yves Chartrand continuera l'administration du site web. Les minutes du procès-verbal seront affichées. Cependant, les conférences téléphoniques ne le seront pas puisqu'elles ne sont pas officielles.

T. Edwards-Davies a mentionné qu'il était important de profiter de toute l'information disponible telle que les courses aux points ainsi que les nouveaux sommets atteints par les membres. Les liens peuvent être affichés ainsi que

l'information concernant les finales de district et nationales. Les coordonnateurs de ce site s'assureront de suivre cette recommandation.

Actions: L. Mascolo et K. Macnab

b) Les trophées George Retek (GR) et CLW

G. Retek a exposé le rapport des comités. Il a souligné le peu d'intérêt reçu. Sur une base annuelle, chaque unité doit soumettre le nom des personnes méritoires accompagné d'une note explicative justifiant la nomination pour chaque trophée

Toutes nos félicitations à Rollande Makarewicz, gagnante du trophée George Retek et à Gus Duchesne gagnant du trophée CLW. Les deux gagnants ont décidé de recevoir leur trophée lors d'une partie régulière à leur club local.

L. Weniger s'est porté volontaire pour remplacer un membre des comités de sélection pour un mandat de trois ans. Les autres membres de ce comité sont J. LaTraverse et R. Kenny.

Le personnel de directeurs a remercié George pour ses trois années de service. Jean LaTraverse présidera ces comités durant la prochaine année.

c) Horaire des tournois du district en 2017-18

Une copie de l'horaire sera envoyée à Y. Chartrand pour qu'il puisse l'afficher sur le site web. G. Retek a fait remarquer que l'horaire du CANAM 2018 n'est pas encore affiché sur le site de l'ACBL. G. Retek propose que le prochain président demande à toutes les unités de faire approuver les sanctions pour leurs tournois régionaux deux ans à l'avance et un an avant leurs tournois sectionnés. H. Peckett seconde la proposition. L'assemblée l'approuve.

Action: L. Weniger

d) Finales Nationales

L'ACBL accordera 700\$ aux gagnants (tes) en paires dans les catégories A, B et C et 300\$ aux deuxièmes. Aucune subvention ne sera allouée aux paires se classant 3e dans les catégories A, B et C et aux paires finissant 4e dans les catégories B et C. En 2017-2018, la paire gagnante et la 3e place seront accordées à la région de l'est (Maritimes) et les paires se classant 2e et 4e parviendront de la région de l'ouest (Québec et l'est de l'Ontario).

Les finales nationales pour la région de l'ouest auront lieu à Montréal le 14 octobre. Dans l'est, la ville de Moncton sera l'hôtesse de la finale A le 28 octobre, et de la finale C le 29 octobre. La ville d'Halifax accueillera les participants de la catégorie B, le 4 novembre. Toutes ces informations seront disponibles sur le site web du district.

e) Partie de charité du district

La partie de charité John McAdam se tiendra dans le district, l'après-midi du 7 novembre 2017. Rob Williams s'est porté volontaire pour transmettre cette information auprès des représentants de chaque club. J. La Traverse a félicité R. Williams pour son excellent travail en 2016.

f) Prix Doug Heron

Félicitations à l'unité 194 pour avoir mérité ce prix. Celle-ci a réussi à recruter le plus grand nombre de nouveaux membres dans notre district.

g) Finales du district 2017: Finances

Cinquante équipes ont participé aux finales du district, une participation exceptionnelle. Le président a souligné son appréciation pour les efforts déployés par les coordonnateurs de cette activité qui fut un grand succès.

L'organisation des événements dans les régions de l'est et l'ouest demeurent toutefois différentes (frais d'entrée, profits...). Après avoir délibéré ce point, il a été décidé de laisser la décision entre les mains des organisateurs qui connaissent les besoins de leurs joueurs. Dans l'est, tous les profits ont été distribués aux catégories A et C. Dans l'ouest, un profit de 1380\$ a été accumulé. Aucun montant n'a servi à subventionner les participants. G Retek voulait savoir s'il était possible de changer l'horaire des finales afin d'accommoder les vacanciers du sud qui ne reviennent pas avant la fin avril. L. Mascolo a noté que ce facteur était déjà pris en considération. Elle a ajouté que les organisateurs essayaient d'éviter les conflits étant donné les nombreux événements différents.

h) Recommandations de l'unité 192 au sujet des finales de district et nationales

T. Edwards-Davies a commenté les propositions de l'unité 192. La première proposition suggère que les finales pourraient avoir lieu simultanément à des sites différents à la condition d'avoir un minimum de 5 tables à chacune des locations. Cette politique éviterait les longs déplacements que les joueurs doivent parcourir afin de participer à ces événements. Le pointage de toutes les locations à travers le district serait comparé. Les délégués ont souligné que ce système de pointage avait été utilisé pendant les STAC'S et que, souvent, les gagnants provenaient d'un club où la participation était minimale. Certains joueurs pourraient opter de jouer dans un secteur où la compétition est moindre. Un délégué a suggéré d'organiser les finales nationales en même temps qu'un tournoi régional afin d'éviter un déplacement de trois heures pour ne participer qu'à un seul tournoi

Dans la région de l'ouest, l'unité 192 avait l'habitude d'organiser les finales nationales. Cependant, depuis plusieurs années, c'est la ville de Montréal qui est l'hôtesse de cet événement. Pendant qu'elle accueille les participants des finales des trois catégories dans la même journée, la région de l'est organise ses finales sur deux jours distincts à différents endroits.

Le district 2 a tenté d'organiser des événements en ligne. T. Edwards-Davies propose que le district organise des événements multi-sites simultanés pour ses finales. R. Williams appuie la proposition. L'assemblée refuse la proposition. R. Williams suggère une motion d'amendement qui permettrait à chacune des unités d'organiser la finale à un seul endroit. Le pointage de toutes les locations à travers le district serait comparé. G. Retek appuie la motion. L'assemblée refuse cette motion.

L'unité 192 propose que le district mette en place un groupe de travail afin d'examiner la possibilité d'organiser une finale nationale unifiée en 2018-19. L. Mascolo a souligné que les représentants du district avaient demandé à Kathie Macnab d'essayer d'établir de meilleures façons d'organiser les finales de district. Elles se déroulent bien grâce à l'appui continu des villes de Montréal et Halifax. Les membres présents ont souligné les efforts significatifs de Louise et Kathie qui ont permis un plus grand intérêt et une meilleure participation à ces événements.

La motion d'établir un groupe de travail a été suggérée par T. Edwards-Davies et appuyé par R. Williams. L'assemblée refuse la motion.

L'unité 192 propose que les fonds recueillis par l'activité "Grass Roots ", soient distribués à toutes les catégories. Cette motion est retirée pour le moment, afin de permettre une meilleure analyse des fonds disponibles. L'unité 192 propose dans sa 4e motion que le district encourage tous les clubs de bridge à organiser le maximum de parties "Grass Roots " permises. Tous sont d'accord.

8. Élections et nominations des directeurs

Les délégués de l'assemblée ont essayé de convaincre J. LaTraverse de poursuivre son mandat de président du district. Il a refusé. Une marque de reconnaissance a été démontrée pour souligner son leadership et son travail acharné.

| | |
|-----------------------------|-------------------|
| Président | Leo Weniger |
| Président sortant | Jean LaTraverse |
| Vice-président | Yves Chartrand |
| Secrétaire | Heather Peckett |
| Trésorier | Rob Williams |
| Charité | Rob Williams |
| Discipline | Peter Clark |
| Enregistreur | Nick L'Écuyer |
| Appels | Zygmunt Marcinski |
| Éducation -nouveaux membres | Kathie Macnab |
| Finales nationales | Louise Mascolo |

